

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23054429



13 AVR. 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0404 419 130**

Nom

(en entier) : **Ateliers de Construction de Herstal**

(en abrégé) : **A.C. Herstal**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **En Hayeneux 148 - 4040 Herstal**

Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs spéciaux - pouvoirs

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 24 mars 2023 :

I. Le Conseil aborde l'ordre du jour :

Sans préjudice des pouvoirs statutaires conférés notamment au Président du Conseil d'Administration et à l'Administrateur délégué, le Conseil a décidé de déléguer certains pouvoirs de gestion aux personnes suivantes, délégations qui entrent en vigueur à dater de ce jour :

1.1. Signer les contrats d'entreprise, les offres de prix et les contrats d'entreprise pour les administrations, ministères, les entreprises générales, privés et autres :

conjointement 2 à 2 : Monsieur D. COLLIGNON pour DCH
Monsieur G. ALFANO pour ACEGEM
Monsieur P. DECOEUR pour DECOEUR ENGINEERING
Monsieur Tanguy DE HALLEUX

1.2. Les conventions de société momentanée :

conjointement 2 à 2 : Monsieur D. COLLIGNON pour DCH
Monsieur G. ALFANO pour ACEGEM
Monsieur P. DECOEUR pour DECOEUR ENGINEERING
Monsieur Tanguy DE HALLEUX

2. Signer les soumissions :

Monsieur D. COLLIGNON pour DCH
Monsieur G. ALFANO pour ACEGEM
Monsieur P. DECOEUR pour DECOEUR ENGINEERING
Monsieur Tanguy DE HALLEUX

3. Signer les dossiers de préqualifications pour les administrations, ministères, les entreprises générales, privés et autres :

Monsieur D. COLLIGNON pour DCH
Monsieur G. ALFANO pour ACEGEM
Monsieur P. DECOEUR pour DECOEUR ENGINEERING
Monsieur Tanguy DE HALLEUX

4. Signer les commandes de matériel, de fournitures de chantier :

a. d'une valeur inférieure à 5.000 € liste 2 seul.

b. d'une valeur supérieure à 5.000 € mais inférieure à 75.000 € :

Liste 1 avec liste 2.

Liste 1 : Monsieur D. COLLIGNON

Monsieur G. ALFANO

Liste 2 : Monsieur T. DEHALLEUX

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

c.d'une valeur supérieure à 75.000 € :
conjointement 2 à 2 : Monsieur D. COLLIGNON
Monsieur G. ALFANO

5. Signer les commandes de fournitures de bureaux et de matériel de bureaux :
conjointement avec 1 administrateur

Madame Corinne BERTRAND, Justine PAHAUT, Montserrat PEREZ RODRIGUEZ

6. Signer les commandes d'achat de matériel de sécurité, vêtements de travail, les commandes d'achat ou de location des infrastructures des chantiers :

conjointement avec un administrateur : Madame Corinne BERTRAND, Justine PAHAUT, Montserrat PEREZ RODRIGUEZ

7. Signer la correspondance commerciale, les états d'avancement et déclarations de créance :
seul :

Monsieur D. COLLIGNON

Monsieur G. ALFANO

Monsieur T. DEHALLEUX

8. Signer toute la correspondance à caractère engageant relative aux chantiers (ex. décompte) :
un administrateur

9. Signer la correspondance à caractère litigieux ou juridique ou relative aux assurances en général :
conjointement avec un administrateur :

liste 2

10. Signer la correspondance financière et comptable en général relative aux chantiers, les opérations d'ouverture de compte, d'exécution de paiement, la constitution de cautionnement ou de garantie bancaire ainsi que les demandes des crédits bancaires :

Monsieur D. COLLIGNON pour DCH

OU

Monsieur G. ALFANO pour ACEGEM

11. Signer les contrats de travail du personnel ouvrier et du personnel employé ou y renoncer ainsi que les correspondances adressées à ceux-ci :

Monsieur D. COLLIGNON pour DCH

Monsieur G. ALFANO pour ACEGEM

12. En ce qui concerne la division « pompes », délégation est donnée à Monsieur Daniel LOMMERS pour entreprendre des recherches en vue d'engagement de personnel à affecter à cette division et établir une sélection. Le résultat de cette sélection sera proposé à Messieurs Didier COLLIGNON et Giuseppe ALFANO qui décideront de la suite à donner.

13. Signer le courrier relatif aux questions concernant les certifications « qualité » - « sécurité » et « environnement » :

conjointement avec la signature d'un administrateur:

PITAGORD KWANSE – TCHOPYA

14. Les administrateurs donnent tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot et/ou Madame Anna Muller ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce compétente, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Julie Decelle
Mandataire